

La **Société civile des auteurs multimedia** rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Vélasquez, F-75008 Paris. Téléphone **01 56 69 58 58** Fax **01 56 69 58 59** [www.scam.fr](http://www.scam.fr)

# Scam\*

## Les Étoiles de la Scam 2016\*

### Appel à candidature

Créés en 2005, les « Étoiles de la Scam » récompensent chaque année **30 œuvres audiovisuelles**. La dotation de chaque Étoile s'élève à **4000 euros**.

Par cette initiative, la Scam entend affirmer sa volonté de soutenir les auteurs dans leur diversité et leur aspiration à toujours plus de créativité, d'originalité, d'authenticité et de rigueur.

Avec les Étoiles, la Scam met en valeur 30 œuvres choisies parmi tous les genres audiovisuels qu'elle administre (documentaires, reportages, séries, films institutionnels, œuvres d'art numérique, web documentaires), quels que soient leur durée, leur vecteur de diffusion et le territoire couvert, national ou local.

La commission du répertoire audiovisuel de la Scam est chargée de présélectionner soixante œuvres parmi les candidatures présentées par les auteurs. Un jury indépendant de cinq auteurs de la Scam - nommé par le conseil d'administration et entièrement renouvelé chaque année - choisit les 30 œuvres primées.

Les Étoiles apportent aux auteurs distingués non seulement une aide financière pour poursuivre leur travail mais également une reconnaissance, une visibilité nécessaire au sein de la profession.

Les Étoiles bénéficient d'une large promotion auprès du public, des médias, des festivals et des diffuseurs de télévision.

Le palmarès est également l'occasion pour la Scam de dresser un bilan annuel de la place de la création documentaire sur les chaînes de télévision.

### \* Dossier de candidature

Pour concourir aux Étoiles, les auteurs doivent faire acte de candidature en adressant 1/ **un dossier par e-mail à [lesetoiles@scam.fr](mailto:lesetoiles@scam.fr)** composé des éléments suivants :

- un **bulletin d'inscription**, disponible sur le site internet de la Scam ou sur simple demande, signé par l'auteur et chaque co-auteur,
- un **lien vers l'œuvre** déposé sur un serveur (Vimeo, Youtube ... ) accessible de la date du dépôt de la candidature à l'annonce du palmarès avec le mot de passe,
- un **curriculum vitae et une photographie\*** de l'auteur et de chaque co-auteur de l'œuvre,
- un **photogramme**, (image fixe extraite de l'œuvre)\*

2/ et **une copie DVD** à : Scam - Etoiles 2016- 5, Avenue Vélasquez - 75008 Paris

**Contact** : Pascaline Peretti / Carine Bled-Auclair - 01 56 69 64 01 - [lesetoiles@scam.fr](mailto:lesetoiles@scam.fr)

\* destinés à la brochure de communication y compris au site Internet de la Scam dans le cadre de la promotion des Etoiles. Merci de vous assurer de disposer des autorisations nécessaires à ce titre et de choisir des photographies de préférence au format numérique, (JPG).

## \*Règlement

### Auteur Candidat

**Un auteur ne peut présenter qu'une seule œuvre par an.**

En cas de pluralité d'auteurs, un seul d'entre eux fait acte de candidature. Pour que le dossier de candidature soit recevable, les co-auteurs doivent néanmoins viser le bulletin d'inscription. Les cosignataires peuvent aussi faire acte de candidature pour une autre œuvre, pourvu qu'elle ne soit pas élaborée par les mêmes personnes. La répartition entre les co-auteurs de la dotation, 4000 € par **Étoile**, se fera en fonction du partage agréé sur le bulletin de déclaration de leur œuvre.

En tout état de cause, un même auteur ne peut signer plus de deux candidatures.

### Oeuvre et diffusion

Les œuvres peuvent se voir attribuer une **Étoile**

- quels que soient leur genre et leur durée : documentaire, reportage, série, film institutionnel, web documentaire et œuvre d'art numérique (y compris génériques ou vidéos de création...).
- après avoir été diffusées en France, en Belgique ou au Canada francophone ou en Suisse :
  - › sur les chaînes de télévision par tous procédés (hertzien terrestre ou numérique TNT, câble, satellite, etc. ) ;
  - › sur les sites Internet privés, associatifs ou institutionnels ayant conclu un accord avec la Scam (via Sésam) ou tous diffuseurs numériques auprès desquels l'auteur aura réservé par contrat la gestion collective de ses droits ;
  - › en édition sur supports numériques (DVD) pour lesquels les éditeurs ont conclu un accord avec la Scam (via SDRM).

### Calendrier des inscriptions

Pour être prises en considération, les œuvres doivent avoir été diffusées, pour la première fois, entre le **1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2015** et déclarées au répertoire de la Scam.

Le dossier de candidature aux Étoiles est à déposer pour les œuvres ayant eu une première diffusion entre :

- le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2015, **avant le 31 juillet 2015**.

- le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2015, impérativement **avant le 31 janvier 2016**.

La date limite de réception des candidatures pour l'année de diffusion 2015 est fixée au plus tard le **31 janvier 2016**

### Particularités

Les œuvres primo diffusées entre 1 h et 6 h du matin, le mois précédent soit en décembre 2014, mais rediffusées en janvier 2015 pourront éventuellement être prises en compte. (cas « des diffusions techniques »).

Les membres du Conseil d'administration ainsi que leurs co-auteurs éventuels ne peuvent pas concourir aux Étoiles. A l'exception des membres de droit, les membres de la commission du répertoire audiovisuel, de la commission des journalistes et de la commission des écritures et formes émergentes - chargée de la présélection des Étoiles - peuvent présenter une candidature. Dans cette hypothèse, les commissaires sont alors mis en disponibilité conformément au règlement des dites commissions.

**Le jury des Étoiles, renouvelé chaque année, rend ses décisions au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2016. Une manifestation est organisée ultérieurement pour la remise officielle des Étoiles.**

# \*Formulaire d'inscription

A retourner accompagné du dossier d'inscription à la **Scam**, Les Étoiles, 5 avenue Vélasquez, 75008 Paris.  
Je soussigné(e) ..... déclare avoir pris connaissance du règlement des **Étoiles de la Scam** et dépose une copie de l'œuvre ci-dessous mentionnée pour concourir aux **Étoiles 2016\***.

adresse	
téléphone	
courriel	
titre de l'œuvre	
nom et prénom du ou des auteur(s)	
date de la première diffusion	
chaîne de diffusion	
heure de diffusion	
société de production et nom du contact	
téléphone de la société de production	
courriel de la société de production	
durée	
résumé	
genre	<input type="checkbox"/> documentaire <input type="checkbox"/> reportage <input type="checkbox"/> série <input type="checkbox"/> œuvre d'art numérique <input type="checkbox"/> œuvre institutionnelle <input type="checkbox"/> web documentaire
signature de l'auteur et des co-auteurs	

\*Si l'œuvre est récompensée, le candidat est informé qu'elle fera l'objet d'une projection publique dans le cadre de la manifestation de remise des Étoiles 2016. Un extrait sera également mis en ligne sur le site Internet de la Scam qui n'excèdera pas 3 minutes et ce, durant un an après la divulgation du palmarès. Les demandes d'autorisation seront adressées aux producteurs en temps voulu.

\* Les informations demandées dans le présent document sont réglées par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Elles sont destinées à la réalisation de l'objet social (art. 7 des statuts). Le droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès du Correspondant informatique et Libertés (CIL) de la Scam, 5 avenue Vélasquez, 75008 Paris.

\* En mentionnant votre courriel, vous autorisez la Scam à vous envoyer des courriers électroniques (lettre d'information, invitations, information sur la répartition des droits...) Vous pourrez à tout moment vous désinscrire de la liste de diffusion.

